



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Diffusion nationale de la formation en ligne : « Le B.A.-BA du climat et de la biodiversité »

Rectorat

Inspection pédagogique

Mission académique Education au développement durable

Sophie Pons, IA-IPR

Vincent Zaccardo, IEN ET-EG

mission.edd@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Références :

– Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 publiée au JO du 28 juillet 2019 — article 9 « Éduquer au développement durable de la maternelle au lycée »

– Circulaire MENE1924799C « Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable — EDD 2030 » publiée au BO du 29 août 2019

– Circulaire MENE2025449C « Renforcement de l'éducation au développement durable — Agenda 2030 » publiée au BO du 24 septembre 2020

Objet : Diffusion nationale du parcours de formation sur le climat et la biodiversité nommé « B.A.-BA du climat et de la biodiversité », ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale.

Le [plan d'action en 20 mesures](#) « L'École, premier lieu de l'engagement pour la transition écologique », publié le 23 juin 2023, prévoit, dans sa troisième mesure, une diffusion du B.A.-BA du climat et de la biodiversité en direction de la communauté éducative et des élèves.

Le B.A.-BA du climat et de la biodiversité est une formation gratuite et en ligne, développée par le CNED. Vous pouvez trouver des informations en suivant ce [lien](#).

Ce parcours est organisé en cinq chapitres :

- Changement climatique ;
- Causes et atténuation ;
- Conséquences et adaptation ;
- Défi de la biodiversité ;
- Société et futurs.

Il permet d'acquérir des connaissances sur le changement climatique, ses enjeux et les moyens d'agir, ainsi que sur la biodiversité et les interactions entre les êtres vivants.

Il est le fruit d'une collaboration entre experts scientifiques reconnus et experts de la pédagogie numérique. Les scientifiques Jean Jouzel et Valérie Masson-Delmotte, climatologues et membres du GIEC, en sont respectivement parrain et marraine.

Ce parcours est outil d'autoformation pour les professeurs pouvant servir d'outil pédagogique avec leurs élèves.

Conseillé à partir de la classe de seconde, il peut aussi être utilisé avec des élèves de fin de collège, accompagnés de leurs professeurs, dans le cadre de leurs séquences pédagogiques

Support intéressant pour les enseignements ou dans le cadre de projets éducatifs dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD).

Les élèves écodélégués peuvent également y recourir pour préparer et documenter scientifiquement les projets qu'ils souhaitent mener dans leurs établissements.

L'organisation en cinq chapitres, de 1 h 15 à 1 h 30 chacun, offre flexibilité et autonomie dans l'exploitation des ressources mises à disposition. À l'issue de chaque chapitre, il est possible de répondre à un quizz pour valider les connaissances et recevoir un badge numérique nominatif. L'obtention des cinq badges donne accès au badge « *B.A.-BA du climat et de la biodiversité* » qui certifie l'ensemble du parcours.

Si tous les personnels de l'éducation nationale peuvent utiliser cet outil pour se former, les référents EDD des établissements ainsi que les personnels qui accompagnent les écodélégués sont tout particulièrement concernés. Les écodélégués de la classe de 3^e et de lycée pourront également être informés et incités à découvrir cette ressource.

Nous vous remercions d'en assurer une large diffusion au sein de vos établissements scolaires.

La mission académique EDD

Sophie Pons